BILAN DE COMPETENCES

Date de mise à jour :

25.01.2026



Eligible au CPF

Lieu:

- Le bilan a lieu en distanciel ou en présentiel

Accessibilité:

- Accessible aux personnes en situation de handicap. Nous contacter

Durée :

- Un entretien préalable de 45 à 60 min ;
- 16 heures d’entretiens individuels (De 1H30 à 2H00).
- Prévoir 2 à 3 heures de travail personnel en intersession (en plus des 16 Heures)

Méthodes pédagogiques

- Alternance de méthodes interrogatives (questionnement, reformulation), actives (exercices, mises en situation, enquêtes métiers) et démonstratives (apports sur les métiers et le marché de l'emploi). Chaque séance débute par la définition de son objectif et se termine par une auto-évaluation.

ACF-PRO - 16 chemin du bois cornu - 60520 Pontarmé - Tel : 06 19 23 58 09 / lydia.hary@acf-pro.fr| SASU au Capital de 1 000 € | RCS Compiègne 908 788 094 | NAF 7022Z | SIRET 908 788 094 000 13 | TVA FR 38908788094 | Organisme de Formation N° 32600382960

CONTENU DE LA FORMATION

Le bilan de compétences vous permet de faire le point sur vos points forts, vos axes d'amélioration et votre motivation pour élaborer un projet professionnel. C'est aussi une parenthèse pour prendre du recul sur votre parcours professionnel.

OBJECTIFS

Analyser les compétences professionnelles et personnelles, les aptitudes et les motivations du bénéficiaire afin de définir un ou plusieurs projets professionnels réalistes, en lien avec le marché de l'emploi de son territoire, et, le cas échéant, le projet de formation permettant d'y parvenir. À l'issue du bilan, le bénéficiaire sera en mesure de :

- faire le point sur son parcours et ses possibilités d'évolution professionnelle ;
- identifier ses acquis, ses motivations, ses valeurs et ses aptitudes ;
- définir et vérifier la faisabilité d'un projet professionnel ;
- construire un plan d'action concret pour le mettre en œuvre.

PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES

Prerequis

- Aucun prérequis. Le bilan repose sur une démarche volontaire du bénéficiaire.

Profils des bénéficiaires

- Tout public : salariés du secteur privé et du secteur public, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants et chefs d'entreprise

CONTENU DE LA FORMATION

Conformément à l'article R6313-4 du Code du travail, le bilan comprend trois phases, conduites en entretiens individuels avec la consultante. Durée maximale : 24 heures, pendant ou hors temps de travail. **Phase préliminaire :Information et analyse des besoins**

ACF-PRO - 16 chemin du bois cornu - 60520 Pontarmé - Tel : 06 19 23 58 09 / lydia.hary@acf-pro.fr| SASU au Capital de 1 000 € | RCS Compiègne 908 788 094 | NAF 7022Z | SIRET 908 788 094 000 13 | TVA FR 38908788094 | Organisme de Formation N° 32600382960

- Présenter la démarche et les méthodes ; analyser la nature des besoins ; confirmer l'engagement du bénéficiaire ; fixer ensemble les objectifs et le planning ; informer sur les conditions de déroulement et l'utilisation des conclusions.

Phase d'investigation : Identification et adéquation du projet

- Analyser le parcours personnel et professionnel ; identifier compétences, aptitudes, intérêts, valeurs et motivations ; repérer les compétences transférables ; explorer les métiers, les filières et les formations ; vérifier la pertinence du projet sur le terrain.

Phase de conclusion : Synthèse et plan d'action

- Valider le projet ; recenser les facteurs favorables et les freins ; définir un plan d'action à court, moyen et long terme ; remettre le document de synthèse confidentiel.

Un rendez-vous de suivi est proposé environ à 6 mois du dernier rendez-vous bilan pour faire le point sur la mise en œuvre du projet.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Lydia Hary, consultante en évolution professionnelle, certifiée dans l'accompagnement des transitions professionnelles, coache professionnelle spécialiste Analyse Transactionnelle, Process Communication. Champs d'expertise : analyse et synthèse, écoute et adaptation, définition des besoins du bénéficiaire, connaissance du marché de l'emploi et des dispositifs de formation. La consultante s'engage à :

- adopter une posture bienveillante, d'écoute active et de non-jugement ;
- rester neutre : la / le bénéficiaire est seul(e) décideur de son projet ; la consultante l'aide à le construire sans l'orienter vers une solution prédéfinie ;
- travailler en co-construction et rendre la / le bénéficiaire acteur de sa démarche ;
- être transparente sur les méthodes et outils utilisés et sur leurs résultats ;
- respecter la confidentialité des échanges et ne recueillir que les informations en lien direct avec l'objet du bilan ;
- reconnaître les limites de son intervention : le bilan n'est pas un accompagnement thérapeutique ; si besoin, elle oriente vers un professionnel adapté.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Suivi et évaluation

- Grille d'auto-diagnostic des attentes et besoins partagée
- Feuilles de présence ou émargement numérique sur VisioFormation

ACF-PRO - 16 chemin du bois cornu - 60520 Pontarmé - Tel : 06 19 23 58 09 / lydia.hary@acf-pro.fr| SASU au Capital de 1 000 € | RCS Compiègne 908 788 094 | NAF 7022Z | SIRET 908 788 094 000 13 | TVA FR 38908788094 | Organisme de Formation N° 32600382960

- Début de chaque séance : définition de l’objectif et du concept/outil
- Fin de chaque séance : auto-évaluation (orale) au regard de l’objectif et partage des étapes du parcours via l’outil Visioformation
- Fin d’accompagnement : Synthèse coconstruite reprenant les points de chaque séance et les résultats atteints et grille d’évaluation des objectifs du bilan (partie 1)
- Enquête de satisfaction (A chaud)
- Entretien de suivi 6 mois et finalisation de la grille d’évaluation des objectifs du bilan (partie 2)
- Enquête de satisfaction à froid

Suivi administratif

- Feuille d'émargement signée à chaque séance.
- Certificat de réalisation et attestation de fin de bilan.
- Document de synthèse confidentiel, remis uniquement au bénéficiaire.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Équipement technique

- Un ordinateur ou une tablette avec connexion internet.
- Une webcam et un micro si le bilan se déroule à distance (outil de visioconférence : teams/zoom).

Moyens pédagogiques

- Supports numériques : fiches d'exercices, questionnaires, grilles d'analyse, trame de plan d'action (PDF, Word, Excel).
- Tests et inventaires : ex. Process Com, Gallup, autres outils selon les besoins, restitués et commentés en entretien.
- Ressources documentaires sur les métiers et les formations : ROME (France Travail), ONISEP, France Compétences, Mon Compte Formation.

QUALITÉ ET SATISFACTION

Résultats ACF-PRO sur la période Janvier 2025 à Juillet 2026 (Source enquêtes de satisfaction) :

- 100 % de taux de recommandation

ACF-PRO - 16 chemin du bois cornu - 60520 Pontarmé - Tel : 06 19 23 58 09 / lydia.hary@acf-pro.fr| SASU au Capital de 1 000 € | RCS Compiègne 908 788 094 | NAF 7022Z | SIRET 908 788 094 000 13 | TVA FR 38908788094 | Organisme de Formation N° 32600382960

CAPACITÉ D'ACCUEIL

Un apprenant par bilan

DÉLAIS ET MODALITES D'ACCES

- **Délai d'accès et modalités d’accès**

Premier entretien entre 7 et 15 jours en moyennes après la signature du contrat, une fois le délai de rétractation de 10 jours écoulé (délai de 11 jours ouvrés minimum entre l'inscription et le démarrage en cas de financement CPF).

ACCESSIBILITÉ

Le bilan est accessible aux personnes en situation de handicap. Le bénéficiaire est invité à en informer la référente handicap dès l'entretien préalable : Lydia Hary, lydia.hary@acf-pro.fr, 06 19 23 58 09. Le rythme, la durée des séances, les supports et le format (distanciel ou présentiel) sont adaptés ; si nécessaire, ACF-PRO mobilise les partenaires spécialisés (Agefiph, Cap emploi, FIPHFP). **Exemples d’adaptation :** format des entretiens, activation d’un sous-titrage via Teams, intégration de pauses selon les besoins, adaptation des exercices.

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu’elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l’actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

TARIFS

Pour les particuliers

En distanciel :**1600 €** Net de TVA (Art. 261.4.4 a du CGI). En présentiel :**1600 €** Net de TVA (Art. 261.4.4 a du CGI) + 350 € correspondants aux frais de location d’un espace de travail dans un bureau situé à Senlis. **Financements possibles**

ACF-PRO - 16 chemin du bois cornu - 60520 Pontarmé - Tel : 06 19 23 58 09 / lydia.hary@acf-pro.fr| SASU au Capital de 1 000 € | RCS Compiègne 908 788 094 | NAF 7022Z | SIRET 908 788 094 000 13 | TVA FR 38908788094 | Organisme de Formation N° 32600382960

- **Compte personnel de formation (CPF)**, via Mon Compte Formation (participation forfaitaire obligatoire, sauf exonération).
- **Employeur / OPCO**, dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **France Travail** pour les demandeurs d'emploi, selon les dispositifs en vigueur.
- **Financement personnel**, avec possibilité d'échelonner le paiement.

Pour les entreprises

2000 € Net de TVA (Art. 261.4.4 a du CGI). **Financements possibles**

- **Compte personnel de formation (CPF)**, via Mon Compte Formation (participation forfaitaire obligatoire, sauf exonération).
- **Employeur / OPCO**, dans le cadre du plan de développement des compétences.
- **France Travail** pour les demandeurs d'emploi, selon les dispositifs en vigueur.
- **Financement personnel**, avec possibilité d'échelonner le paiement.

DEMANDER UN DEVIS

Besoin d’adapter ce bilan ? N’hésitez pas à nous contacter afin d’obtenir un devis sur mesure !

ACF-PRO - 16 chemin du bois cornu - 60520 Pontarmé - Tel : 06 19 23 58 09 / lydia.hary@acf-pro.fr| SASU au Capital de 1 000 € | RCS Compiègne 908 788 094 | NAF 7022Z | SIRET 908 788 094 000 13 | TVA FR 38908788094 | Organisme de Formation N° 32600382960